

Pour pouvoir bénéficier de toutes les prises en charge prévues, n'engagez aucune dépense avant de nous avoir contactés



RVA Assistance
01 55 92 19 11



Livret des
garanties
scooter
moto
4x4

Livret des
garanties
scooter
moto
4x4



Et découvrez aussi nos offres



RVA
assurances
OFF ROAD

36 rue du Bournard 92700 Colombes
T. 01 42 42 24 36 . F. 01 42 42 31 83
www.rva.fr



www.rva.fr

RVA
assurances
OFF ROAD

Votre expert 2 roues depuis 35 ans

**Votre problème****Notre solution****Nous garantissons****Assistance technique**

Panne, accident, vol, tentative de vol, incendie du véhicule, crevaison	Dépannage et/ou remorquage jusqu'au garage de la marque du véhicule	Les frais de remorquage à concurrence de 300 €
Véhicule non roulant immobilisé plus de 24h en France ou plus de 72h à l'étranger	Retour au domicile ou poursuite du voyage	<ul style="list-style-type: none"> ■ En France : 1 billet d'avion, 1 billet de train ou un véhicule de location pendant 48h (catégorie A et B) ■ A l'étranger : 1 billet d'avion ou 1 billet de train
Véhicule réparé après immobilisation de plus de 24h en France ou plus de 72h à l'étranger	Récupération du véhicule en état de marche	1 titre de transport aller simple pour la récupération
Véhicule immobilisé moins de 24h en France et 72h à l'étranger	Attente réparation	<ul style="list-style-type: none"> ■ En France : 1 nuit d'hôtel pour attente réparation à concurrence de 77 € par bénéficiaire ■ A l'étranger : 3 nuits d'hôtel pour attente réparation à concurrence de 77 € par nuit et par bénéficiaire
Envoi de pièces détachées à l'étranger	Recherche et envoi	Avance du coût des pièces détachées et des frais de douane
Véhicule non roulant à l'étranger dont l'immobilisation est supérieure à 5 jours et 5 heures de main d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ■ Rapatriement du véhicule non roulant ou abandon ■ Gardiennage du véhicule 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Rapatriement du véhicule à concurrence de sa valeur vénale ■ Abandon du véhicule ■ Frais de gardiennage à concurrence de 115 €

Assistance juridique

Risque d'incarcération à l'étranger	<ul style="list-style-type: none"> ■ Avance de la caution pénale ■ Frais d'avocat 	<ul style="list-style-type: none"> ■ A concurrence de 15 250 € ■ A concurrence de 3 050 €
-------------------------------------	---	---

Assistance aux personnes

Accident de la circulation	Rapatriement médical	Frais réels
Hospitalisation suite à un accident de la circulation	Frais médicaux	Prise en charge à hauteur de 7 630 € (franchise de 46 €)
Décès	Rapatriement du corps	Sans limite pour le transport et un maximum de 770 € pour les frais de cercueil
Vous êtes hospitalisé pour une durée supérieure à 6 jours consécutifs	Nous organisons le déplacement d'un membre de votre famille jusqu'à votre chevet	1 titre de transport A/R . 6 nuits d'hôtel (77 € par nuit)
Un de vos proches parents décède ou est hospitalisé plus de 6 jours	Nous organisons votre retour anticipé	1 titre de transport aller simple dans les 8 jours à compter de la date de l'événement
A l'étranger, vous ne trouvez pas un médicament indispensable et prescrit avant le départ	Nous le recherchons et s'il est disponible, nous vous l'envoyons	Les frais d'acheminement
Vous avez besoin de renseignements, ou d'informations	Nous mettons à votre disposition un service téléphonique de renseignements sur le tourisme et les voyages	Un accueil téléphonique 7 jours/7 de 8 h à 20h30
Vous avez besoin de transmettre des messages urgents	Nous vous assurons la transmission de messages urgents vers vos proches ou votre employeur	Un accueil téléphonique 7 jours/7 24h/24

Pour pouvoir bénéficier de toutes les prises en charge prévues, n'engagez aucune dépense avant de nous avoir contactés

CONVENTION D'ASSISTANCE 5000134*03